

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MARDI 19 AVRIL 2011
14h-16h

ASSEMBLEE NATIONALE – PARIS

ORDRE DU JOUR

- 1) Election du bureau Ville et Aéroport
- 2) Colloque 2011 – Présentation du programme prévisionnel
- 3) Point sur le déplacement à Bruxelles – Commission européenne
- 4) Point sur le déplacement sur site – problématique low-cost
Aéroport Paris-Beauvais-Tillé
- 5) Point sur le rapport d'activités 2010 de l'ACNUSA – Avis de Ville et Aéroport
- 6) Questions diverses : rencontre avec l'ACNUSA, rencontre avec l'UAF, audiences ministérielles, charte de développement durable de l'aéroport d'Orly, mission d'information parlementaire sur le bruit, site Internet, campagne d'adhésion 2011

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MARDI 19 AVRIL 2011

14h-16h

ASSEMBLEE NATIONALE – PARIS

D)

ELECTION DU BUREAU DE VILLE ET AEROPORT

Suite à l'Assemblée générale ordinaire du 22 février dernier, le conseil d'administration procède à l'élection du bureau de Ville et Aéroport.

Le bureau est actuellement composé des membres suivants :

- **Jean-Pierre BLAZY, Président**
- **Pascal BOUREAU, Vice-Président**
- **Jacques-Alain BENISTI, Vice-Président**
- **Marie-Josée BANDECCHI, Vice-Présidente**
- **Didier GONZALES, Secrétaire général**
- **Lucien BARGE, Trésorier**

Mme BANDECCHI a fait savoir qu'elle ne pouvait plus siéger en sa qualité de Conseillère générale des Alpes-Maritimes suite à la décision de cette collectivité de ne pas renouveler son adhésion à Ville et Aéroport (Cf. courrier de Mme BANDECCHI).

Néanmoins, et compte-tenu de l'enjeu que le 3ème aéroport français (Nice Cote d'Azur) continue d'être représenté au sein du conseil d'administration de Ville et Aéroport, notre secrétaire général Didier GONZALES est intervenu auprès du Président du conseil général des Alpes Maritimes Eric CIOTTI afin de lui rappeler l'importance pour sa collectivité d'adhérer à notre association.

Du fait de ces éléments, le président Jean-Pierre BLAZY propose de geler la composition actuelle du bureau de l'association Ville et Aéroport.

VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MARDI 19 AVRIL 2011

14h-16h

ASSEMBLEE NATIONALE – PARIS

II)

**COLLOQUE 2011 :
« QUELLE POLITIQUE AEROPORTUAIRE POUR LA FRANCE APRES 2012? »**

PRESENTATION DU PROGRAMME PREVISIONNEL

Cette année le colloque de l'association Ville et Aéroport « Quelle politique aéroportuaire pour la France après 2012? » se tiendra le **lundi 26 septembre 2011 à l'Assemblée Nationale (Salle Victor HUGO)**.

Il devait initialement se tenir le 20 juin mais en concertation avec l'agence AGORA EUROPE, qui assure le secrétariat et l'organisation de cette journée, les délais étaient trop courts pour démarcher des partenaires potentiels (ADP, AIR FRANCE, VINCI, SNC LAVALIN, etc.) qui vont financer ce colloque.

A ce jour, un programme prévisionnel a été élaboré (Cf. programme ci-joint).

Comme vous le verrez, **la première table-ronde sera l'occasion de dresser une étude comparative des politiques aéroportuaires étrangères** : la libéralisation du transport aérien, le marché comme élément déterminant de l'avenir d'un site aéroportuaire; l'émergence de quelques grandes compagnies dans le cadre d'alliances renforcées autour de hubs puissants; l'apparition concomitante des compagnies « low-cost » et leur montée en puissance.

La seconde table-ronde s'intéressera au bilan de la politique aéroportuaire française depuis 20 ans. On verra que le système aéroportuaire français est déséquilibré entre Paris et la Province. Dès lors, peut-on rééquilibrer le développement aéroportuaire français entre Paris et la Province? Le système aéroportuaire francilien va-t-il continuer de se développer au détriment de la province? Il sera aussi question du seul cas de création de nouvel aéroport à Notre-Dame-des-Landes (quel aménagement en vue de sa mise en service en 2017?)

Sera également examiné le déséquilibre du système aéroportuaire francilien lui-même entre Roissy et Orly.

Enfin, la troisième table-ronde engagera le débat politique autour de cette question et dégagera des propositions en vue de l'élection présidentielle de 2012.

Les questions qui seront abordées sont les suivantes : doit-on ou peut-on construire de nouveaux aéroports en France ou bien envisager des extensions des aéroports existants? Doit-on ou peut-on

favoriser la mise en place de réseaux aéroportuaires équilibrés en IDF et en province? L'objectif étant de redéployer les trafics afin de développer des synergies entre les plates-formes parisiennes et les plates-formes de province.

Quelles propositions à formuler sur le volet environnemental, celui de l'aménagement du territoire, celui de la gouvernance?

Pour la clôture du colloque, la ministre de l'Ecologie et du Développement Durable a été sollicitée.

A ce jour, les formalités de réservation de la salle Victor HUGO sont assurées.

DISCUSSION DU PROGRAMME PREVISIONNEL – COLLOQUE 2011

III)

POINT SUR LE DEPLACEMENT A BRUXELLES – COMMISSION EUROPEENNE

L'association Ville et Aéroport se rendra en délégation le **mercredi 25 mai 2011** à la Commission européenne à Bruxelles afin de rencontrer les chefs d'unité des DG Transports (MOVE/ Matthew Baldwin) et Environnement (Marianne Wenning) pour faire un état des lieux du dossier "Transport aérien" à l'échelle de la Commission et discuter de propositions.

La rencontre initialement prévue le 13 avril 2011 a dû être reportée, le chef d'unité de la DG MOVE, M.BALDWIN devant se rendre impérativement à Washington ce jour là.

M.BALDWIN succède à M.CALLEJA depuis le 1er mars.

Ville et Aéroport se rendra également au siège de l'ARC (Airport Regions Conference), Association des régions aéroportuaires européennes, afin de définir les bases d'un partenariat ARC-Ville et Aéroport et les actions à mener entre nos deux associations.

UN DOSSIER PRIORITAIRE : LES VOLS DE NUIT

Ville et Aéroport entend jouer son rôle de force de propositions sur le dossier Vols de nuit auprès de ses interlocuteurs européens. Lors de ses précédents déplacements à la Commission européenne, Ville et Aéroport avait transmis sa contribution sur les vols de nuit et la nécessité de définir une réglementation sur la période 22h-6h ou 23h-7h (selon les pays).

Cette contribution s'inscrit dans le cadre de la révision de la directive 2002/30/CE relative à « l'établissement de règles et procédures concernant l'introduction de restrictions d'exploitation liées au bruit dans les aéroports de la communauté » et l'élaboration du livre blanc sur l'avenir des transports.

Il faut que la Commission européenne prenne des mesures fortes pour réduire les vols de nuit et interdire les avions du chapitre 3 de l'annexe 16 de l'OACI. Actuellement, celle-ci ne prend pas assez en compte la problématique des effets des nuisances aéroportuaires sur la santé.

A ce jour, l'Union européenne a pour priorité la réduction des émissions de CO2 et l'utilisation optimale de l'espace aérien afin de faire face à l'accroissement prévu du trafic. Comme l'indique l'ACNUSA dans son dernier rapport d'activités « *la question du bruit n'est pas, au niveau européen, un sujet de préoccupation majeure* ».

Constitution de la délégation « Ville et Aéroport »

A ce jour, la délégation est composée de :

- **Jean-Pierre BLAZY**
- **Christian REY**
- **Jacques CRANSAC**
- **Marie RECALDE**
- **Didier GONZALES**
- **Rémy JOURDAN**
- **Julien DELANNAY**

Les membres du Conseil d'administration intéressés par ce déplacement peuvent s'inscrire à ce déplacement dans les meilleurs délais car Ville et Aéroport doit communiquer rapidement à ses interlocuteurs européens la liste de la délégation (nom et fonction).

IV)

**POINT SUR LE DEPLACEMENT SUR SITE – PROBLEMATIQUE LOW-COST
AEROPORT PARIS-BEAUVAIS-TILLE**

Ville et Aéroport prévoit de se rendre sur le site aéroportuaire de l'aéroport Paris-Beauvais-Tillé au mois de juin (**la date du vendredi 10 juin 2011 est proposée**) afin de mieux appréhender la problématique des low-cost (compagnie basée Ryanair) dont le trafic a explosé depuis ces dernières années.

La loi de finances rectificative pour 2010 intègre dans la liste des aéroports pouvant percevoir la taxe sur les nuisances sonores aériennes l'aérodrome de Beauvais qui a, en 2010, dépassé 20 000 mouvements d'aéronefs de masse maximale au décollage supérieure ou égale à 20 tonnes.

L'aéroport de Beauvais devient donc également un aérodrome « acusé » portant à douze les aéroports sur lesquels l'ACNUSA dispose de pouvoirs particuliers.

Cette augmentation du trafic de l'aéroport de Beauvais rend d'autant plus nécessaire la maîtrise de l'urbanisation afin que de nouvelles populations ne soient pas exposées au bruit des avions. En 2009, le PEB révisé a été annulé pour vice de forme. C'est donc le PEB de 2001 qui est actuellement en vigueur. Or, il repose sur des prévisions de trafic estimées à 14 000 mouvements commerciaux qui sont aujourd'hui largement dépassées. Il y a donc urgence à élaborer un nouveau plan d'exposition au bruit qui devrait précéder la réalisation du plan de gêne sonore et la mise en oeuvre de l'aide à l'insonorisation.

Ce déplacement a un double enjeu :

1°) rencontrer le gestionnaire de l'aéroport > le syndicat mixte d'études composé de trois collectivités locales : conseil régional de picardie, conseil général de l'Oise et communauté d'agglomération du beauvaisis

2°) rencontrer les responsables de la compagnie low-cost irlandaise Ryanair afin d'appréhender ses stratégies de développement sur la plate-forme, son modèle économique et sa politique environnementale

L'année 2011 devrait voir le renouvellement des mandats des membres de la CCE afin qu'elle puisse se prononcer sur la valeur des indices Lden à prendre en compte pour la révision du PEB. On peut espérer que celle-ci sera effective à la fin de 2011.

V)

POINT SUR LE RAPPORT D'ACTIVITES 2010 DE L'ACNUSA

AVIS DE VILLE ET AEROPORT

PARUTION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2010 DE L'ACNUSA – DES AVANCEES POSITIVES SUR CERTAINS SUJETS MAJEURS

REMISE DU RAPPORT 2010 DE L'ACNUSA AUX MEMBRES DE VILLE ET AEROPORT

L'ACNUSA a publié le 4 avril dernier son rapport d'activités 2010. Ville et Aéroport se félicite de l'ouverture et des recommandations de l'autorité sur des sujets majeurs portés par l'association : la pollution atmosphérique liée au transport aérien, la gestion de l'urbanisme en zone C des PEB, la mise en oeuvre d'études épidémiologiques et l'évaluation de l'impact sanitaire du transport aérien, la démarche auprès de l'Union européenne sur la question sensible des vols de nuit et la nécessité d'une réglementation dans le cadre d'une directive.

Sur les vols de nuit, un rapport est désormais présenté (évolution 2008-2009 et synthèse de la période 2000-2009). **A la demande de Ville et Aéroport, l'ACNUSA a validé le principe de constitution avant l'été d'un groupe de travail indépendant piloté par l'autorité elle-même.**

L'un des enjeux de ce groupe de travail est de déterminer, vol par vol, compagnie par compagnie, les mouvements qui pourraient être supprimés entre 22h et 6h (notamment sur les plages très sensibles de début de nuit entre 22h et 0h et de fin de nuit entre 5h et 6h) et reprogrammés sur d'autres plages horaires.

Sur les évolutions en cours en matière de navigation aérienne et notamment sur l'expérimentation de la descente continue, Ville et Aéroport considère comme l'ACNUSA que le compte n'y est pas et que le rythme est encore trop lent.

Enfin, suite à l'extension du champ de compétence de l'ACNUSA à la pollution atmosphérique (loi Grenelle II), Ville et Aéroport espère que l'Autorité aura les moyens financiers et humains de fonctionner.

Ville et Aéroport sera auditionnée le 6 juillet à 14h au siège de l'Autorité sur la question de la gestion de l'urbanisme en zone C des PEB. En effet, l'ACNUSA a demandé à l'ANRU un bilan des opérations réalisées en zone C des PEB.

CF. dans le rapport d'activités 2010, l'analyse de l'ACNUSA plate-forme par plate-forme et ses recommandations.

VI)

QUESTIONS DIVERSES

– **rencontres avec l'ACNUSA**

> **sur le groupe de travail « Vols de nuit » dès qu'il est constitué**

> **audition sur la question de l'urbanisme autour des aéroports : 6 juillet, 14h**

– **rencontres avec l'UAF**

Suite à la participation de l'UAF et Ville et Aéroport aux 6èmes Assises du Bruit le 14 décembre 2010 (atelier « Urbanisme autour des aéroports ») organisées par le CIDB et l'ACNUSA, et à la position d'ouverture du président TERRAZZONI sur la nécessité de réviser l'article L.147-5 du code de l'urbanisme (assouplissement des dispositions relatives à la zone C du PEB), Ville et Aéroport a prévu de rencontrer l'UAF sur ce sujet le **20 mai 2011 (heure à confirmer)**.

– **audiences ministérielles (Nathalie Kosciusko-Morizet/ Thierry Mariani)**

Suite à ses demandes d'audience auprès de la ministre Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET et du Secrétaire d'Etat aux Transport Thierry MARIANI adressées en février, une relance à été faite auprès des cabinets ministériels.

– **Charte du développement durable de l'aéroport d'Orly**

Une récente newsletter de Ville et Aéroport s'en faisait l'écho, la charte du développement durable de l'aéroport d'Orly vient d'être signée par l'ensemble des acteurs.

Cf. document CHARTE DU DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'AEROPORT D'ORLY

Discussion

– **Mission d'information parlementaire sur le bruit**

La commission du développement durable a décidé la création d'une mission d'information sur la « cartographie du bruit et les mesures d'amélioration de la qualité de la vie », composée de Philippe Meunier, Président et Christophe Bouillon, Rapporteur

Plusieurs associations dont l'ACENAS (Lyon St Exupéry) ont été auditionnées.

Les parlementaires sont conscients que le bruit est devenu un enjeu national de santé publique. Des recommandations officielles seront émises courant juin 2011

A défaut d'être auditionnée, Ville et Aéroport transmettra sa contribution écrite auprès de la mission d'information.

– **Site Internet Ville et Aéroport et campagne nationale d'adhésion 2011**

Le nouveau site Internet Ville et Aéroport www.villaeroport.org va être lancé. Un important travail d'actualisation et de refonte du site a été effectué. Une communication spécifique a été faite autour du prochain lancement du site (Carte-annonce).

Cette refonte du site Internet Ville et Aéroport permet d'engager **la campagne nationale d'adhésion 2011** auprès des communes incluses dans les PEB et PGS des principaux aéroports français, ainsi que les collectivités locales concernées type conseils généraux, régionaux, communautés urbaines, communautés de communes, communautés d'agglomération, etc.

Les parlementaires concernés (députés et sénateurs) par le dossier « Transport aérien » seront également sensibilisés à notre action.

La stratégie d'adhésion est de s'appuyer notamment sur les membres du conseil d'administration afin de définir avec eux les futurs adhérents potentiels de Ville et Aéroport prioritaires en Ile de France et en province.

LISTE DES MEMBRES PRESENTS

Jean-Pierre BLAZY, Président, Maire de Gonesse (95)

Pascal BOUREAU, Vice-Président, Adjoint au Maire de Blagnac (31)

Jacques-Alain BENISTI, Vice-Président, Député-Maire de Villiers-sur-Marne (94)

Lucien BARGE, Trésorier, Maire de Jonage (69)

Didier GONZALES (présent en fin de conseil), Secrétaire général, Député-Maire de Villeneuve-le-Roi (94)

Patrice VALENTIN, Vice-président du conseil général de la Marne chargé de Vatry (51)

Monique PAPIN, Maire de Dammartin-en-Goële (77)

Bernard CORNEILLE, Maire d'Othis (77)

Claude NEUILLY, Adjoint au Maire de Savigny-sur-Orge (91)

Véronique CORNIETI, Adjointe au Député-Maire de Maisons-Laffitte (78)

François GARCIA, Président de la communauté d'agglomération « Les Portes de l'Essonne' » (91)

Jacques LEPELTIER, Adjoint au Maire de Longjumeau (91)

Jean-Louis COHEN, Maire d'Ablon-sur-Seine (94)

Christian REY, Maire de Diémoz (69)

Julien DELANNAY, Chargé de mission

Richard GOUSSIES, Chargé de communication

LISTE DES MEMBRES EXCUSES

Jacques CRANSAC, Directeur Environnement, Conseil général du Val d'Oise (95)

Serge ANDREONI, Sénateur-Maire de Berre- l'Etang (13)

Patricia SCHILLINGER, Sénateur-Maire d'Hegenheim (68)

Jean-Paul PASCO-LABARRE, Maire de Le Pin (77)

Michèle GRESSUS, Maire de Bouguenais (44)

Marie RECALDE, Adjointe du Député-Maire de Mérignac (33)

Gaston LATSCHA, Communauté de communes des Trois Frontières (68)

Maurice BOSCAVERT, Maire de Taverny (95)

LISTE DES MEMBRES ABSENTS

Jean-Jacques KOGAN, Communauté de communes Erdre et Gesvres (44)

Nicolas DUPONT-AIGNAN, Président Communauté d'agglomération du Val d'Yerres (91)

Marie-Josée BANDECCHI, Conseillère générale des Alpes-Maritimes (06)